

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	08.04.2024	Folio n°
	Délibération	2024-63	
	Nature	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE			

**Syndicat Mixte
Normand'Innov**

Siège Social
Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

SEANCE N° 13 DU 08.04.2024
4 questions numérotées 2024-63 à 2024-66

DELIBERATION

**ASSURANCE DOMMAGE AUX BIENS
AVENANT AU CONTRAT
N° 148 912 842**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les Locaux du Centre d'Essais Dynamiques 2 – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN – Présidente du Syndicat Mixte.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Sophie GAUGAIN (RN) – Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Yves GOASDOUE (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – Michel DUMAINE (FA) – Jérémy PREVOST (FA) – Béatrice GUYOT (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Yves GOASDOUE	Béatrice GUYOT	Ensemble de la séance

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

Excusé : /

Absents : Julie BARENTON-GUILLAS et Lori HELLOCO (ensemble de la séance)

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	2024-63 à 2024-66	8	8

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
02.04.2024	9 H 50	Jacques FORTIS	11 H 20	12.04.2024	12.04.2024

RAPPORT

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	13	08.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				1	2024-63

OBJET	ASSURANCE DOMMAGE AUX BIENS – AVENANT AU CONTRAT N° 148 912 842
--------------	----------------------------------------------------------------------------

YZ/EA

Chers collègues,

Le Syndicat Mixte a assuré en 2023 les sites suivants au titre des dommages aux biens.

LIEU DE L'ASSURANCE	USAGE	Superficie Développée
Les Vallées 61100 CALIGNY	Maison	228 m ²
Les Vallées 61100 CALIGNY	Bâtiment 2 (stockage)	77 m ²
Les Vallées 61100 CALIGNY	Bâtiment 3 (stockage)	143 m ²
Les Vallées 61100 CALIGNY	Bâtiment 4 (stockage)	308 m ²
Les Vallées 61100 CALIGNY	Bâtiment 5 (stockage)	462 m ²
Les Vallées 61100 CALIGNY	Bâtiment 6 (stockage)	375 m ²
Les Vallées 61100 CALIGNY	Hangar	352 m ²
Le Pont de VERE	Maison	113 m ²
Le Pont de VERE	Bâtiment (stockage)	324 m ²

Le contrat initial a été modifié suite à une demande d'augmentation de + 6 % par MMA, le cabinet d'assurances. Après discussion, celle-ci a été plafonnée à 3 % et fixe le montant de la cotisation annuelle comme suit et effective au 1^{er} janvier 2024 :

Cotisation	Montant
Hors taxes	1.313,48 €
Taxes	103,66 €
Toutes taxes comprises	1.417,14 €

Il convient donc de signer un avenant afin de régulariser cette modification.

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	08.04.2024	Folio n°	
	Délibération	2024-63		
	Nature	1.4		
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE				

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1. APPROUVER** la modification du contrat tel qu'exposé ci-dessus.
- 2. AUTORISER** Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tous les actes utiles à cette affaire.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1^{er} Vice-Président

Yves GOASDOUE